

LETTRE D'INFO - navigône #2

LA PREMIÈRE NAVETTE FLUVIALE TCL

JUIN 2025

DÈS LE 18 JUIN, EMBARQUEZ À BORD DE LA PREMIÈRE NAVETTE FLUVIALE TCL !



Édito

Bruno Bernard,

*Président de la
Métropole de Lyon
et de SYTRAL Mobilités*



Le 18 juin prochain, les premiers passagers embarqueront à bord de Navigône, la nouvelle ligne de transport sur la Saône. Ce nouveau service public fluvial se remet ainsi sur les flots plus d'un siècle plus tard.

Cette navette, qui vient compléter le réseau TCL, circulera toute l'année. Elle vous permettra de relier Vaise-Industrie à la Presqu'île en 23 min. et Confluence en 40 min.

Itinéraire, stations, bateaux, accessibilité... Tout a été pensé pour vous offrir une expérience agréable et originale, qui participe à la transition écologique du territoire et à la valorisation du cœur historique de la ville, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Si la fin de l'aménagement des stations et l'arrivée des bateaux électriques sont prévues à l'automne, j'ai souhaité que vous puissiez faire vos premiers pas avec Navigône, dès le mois de juin.

Quoi de mieux que la période estivale et ses nombreux événements – la Fête de la musique, le 21 juin, le Festival Entre Rhône et Saône, du 27 au 29 juin – pour découvrir le plaisir de naviguer sur la Saône et adopter ce nouveau mode de déplacement ?

Bon vent à Navigône !

4 STATIONS SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉES

Elles seront facilement repérables grâce aux totems installés sur les quais !

Pour accueillir Navigône, le ponton existant Quai Saint-Antoine (station Les Terrasses de la Presqu'île) est adapté et **3 nouveaux pontons sont créés** à Vaise-Industrie, Quai Saint-Vincent et Confluence.

Chaque station est équipée d'une **passerelle sécurisée et accessible** pour accéder au ponton, d'**éclairage** de confort et de sécurité, de **caméras** de vidéoprotection et de **panneaux d'information** pour les voyageurs.

Un abri couvert, qui reliera le quai haut et le bas-port, est actuellement en construction à Vaise-Industrie.

La montée et la descente du bateau pourront s'effectuer avec l'assistance de l'équipage et à l'aide d'une petite passerelle, appelée planchon, chaque fois que nécessaire.

À l'exception de Quai Saint-Vincent, toutes les stations seront accessibles aux personnes en situation de handicap.



Des aménagements sont toujours en cours et se poursuivront jusqu'à l'automne. En attendant, des stations provisoires vous permettront d'emprunter la navette dès le 18 juin.



DES CAPITAINES ET MATELOTS PRÊTS À VOUS ACCUEILLIR

Nouveau service, nouveaux métiers ! La famille TCL s'agrandit avec le recrutement de **6 capitaines et 6 matelots expérimentés**. Vous les reconnaîtrez facilement grâce à leurs uniformes inspirés de l'univers de la navigation.

DANS CHAQUE BATEAU

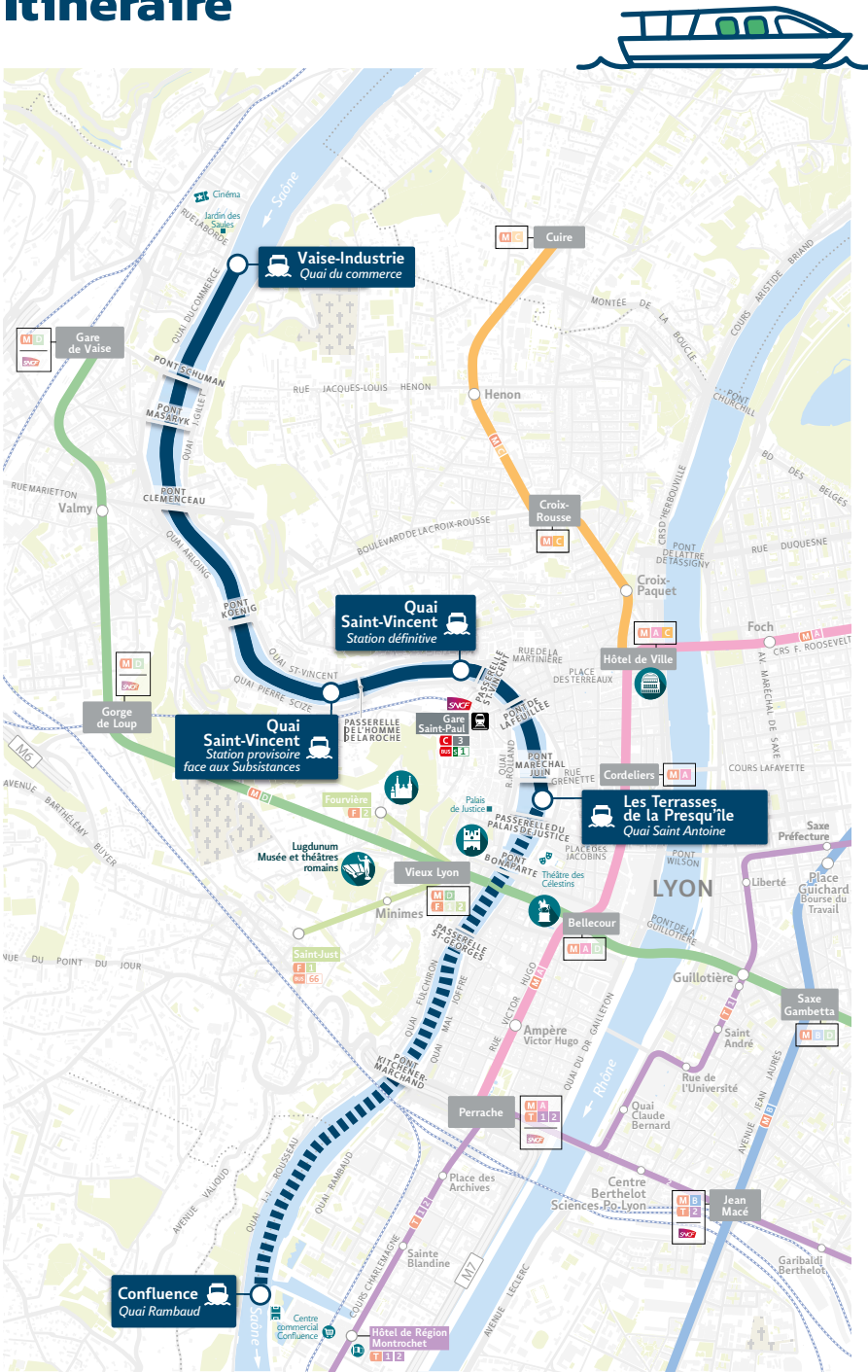


BIENVENUE À BORD !

La nouvelle ligne Navigône complète l'offre de bus, trolleys, métros, funiculaires et tramways pour faciliter vos déplacements. Itinéraire, horaires, tarifs... Découvrez toutes les informations utiles pour préparer votre prochain trajet sur la Saône !



Itinéraire



Pas de circulation de la navette en période de crue.

Durée du trajet

- 23 min. entre Vaise-Industrie et Les Terrasses de la Presqu'île.
- 40 min. jusqu'à Confluence.

Horaires

En semaine

- De 7h à 21h.
- Toutes les 30 min. en heure de pointe (puis toutes les 15 min. à partir d'avril 2026).

Les week-ends et jours fériés

- De 9h à 21h.
- Toutes les 60 min. (puis toutes les 30 min. à partir d'avril 2026).

Desserte de Confluence

- Toutes les 60 min. (puis toutes les 30 min. à partir d'avril 2026).
- Les mercredis et tous les jours de semaine pendant les vacances scolaires entre 11h30 et 15h30.
- Les week-ends et les jours fériés de 9h à 21h.

Tarification

- Abonnés TCL : **compris dans l'abonnement.**
- Voyageurs occasionnels : aller simple **3 €** et aller-retour **5 €**.
- Enfants : **gratuit pour les moins de 4 ans**, puis pour les **moins de 10 ans***, à compter du 1^{er} septembre 2025.

→ **Achetez votre titre de transport sur les canaux TCL habituels (distributeurs, applis...) ou directement à bord.**

* Munis d'une carte TCL avec un abonnement gratuit.

DE NOUVEAUX BATEAUX CET AUTOMNE

4 catamarans à propulsion électrique sur batteries desserviront progressivement la ligne Navigône. Pour vous permettre de découvrir ce nouveau service dès la période estivale, la ligne est mise en service le 18 juin, alors que la construction des bateaux définitifs est toujours en cours aux Sables d'Olonne.

Les **deux premiers bateaux** mettront prochainement le cap sur la Saône. Ils embarqueront sur un navire de transport, pendant l'été, contourneront le Portugal, puis l'Espagne, avant d'être déchargés à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ils rejoindront Lyon, en remontant par le Rhône, pour **une première mise en service à l'automne 2025**.

Les **deux autres bateaux** arriveront, quant à eux, au **printemps 2026**, permettant un fonctionnement optimal du service avec des fréquences plus soutenues.

En attendant, les liaisons seront assurées par deux bateaux : le **Lui** et le **Vaporetto**, bien connu des Lyonnais.



70 PASSAGERS
PAR BATEAU

6 EMPLACEMENTS
VÉLO PAR BATEAU

4 PLACES
POUR LES PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE

2 PLACES
POUR LES FAUTEUILS
ROULANT

Made in France



Pontons réalisés dans le Var, bateaux construits aux Sables d'Olonne, batteries fabriquées à moins de 30 km de Lyon, la ligne Navigône met à l'honneur les savoir-faire français d'entreprises, architectes, paysagistes, ingénieurs, techniciens, ouvriers... Les impacts sur l'environnement sont limités grâce à la propulsion 100% électrique des bateaux, conçus également avec l'objectif de réduire au maximum le batillage : des remous qui peuvent perturber la biodiversité locale et le quotidien des habitants de la rivière. Avec leurs baies vitrées ouvertes sur la ville, ils permettent aux voyageurs de contempler le paysage et participent à la valorisation du patrimoine bâti et naturel lyonnais. C'est aussi un hommage à l'histoire de Lyon, à l'invention des bateaux-mouches qui naviguaient sur la Saône il y a plus de cent ans.



Valentin LUNGENSTRASS

Adjoint au Maire de Lyon en charge des mobilités et
membre du Conseil d'administration de SYTRAL Mobilités



Pour en savoir +
sytral-mobilites.fr
navigone-contact@sytral.fr



SYTRAL
MOBILITÉS